

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 12 septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

4 SEPTEMBRE 2017

Date d'affichage

13 SEPTEMBRE 2017

Présents : M^r Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, Mme Maria-Laura FIDON, M. Alexandre ODRION, M. Ludovic LEVERT, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN.

Pouvoirs : Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Mme Audrey BAVARD, M. Frédéric BUISSON donne pouvoir à M. Olivier SIMONIN, Mme Charlette PERRIN donne pouvoir à Mme Maria-Laura FIDON, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir à Mme Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/111

***Changement de sens de circulation de la rue de l'Hospice**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville et afin de garantir la sécurité des piétons et des automobilistes, il y a lieu de mettre en sens unique la rue de l'Hospice comme l'indique l'arrêté n°2288 en date du 12 septembre 2017.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre l'arrêté municipal pour le changement de sens de circulation de la rue de l'Hospice.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce changement.

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 12 septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 18

Date de la convocation

4 SEPTEMBRE 2017

Date d'affichage

13 SEPTEMBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, Mme Maria-Laura FIDON, M. Alexandre ODRION, M. Ludovic LEVERT, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN.

Pouvoirs : Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Mme Audrey BAVARD, M. Frédéric BUISSON donne pouvoir à M. Olivier SIMONIN, Mme Charlette PERRIN donne pouvoir à Mme Maria-Laura FIDON, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir à Mme Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/112

***Mise en sens unique du haut de la rue Gambetta**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de mettre en sens unique le haut de la rue Gambetta comme l'indique l'arrêté n°2287 en date du 12 septembre 2017.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal pour mise en sens unique du haut de la rue Gambetta.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce changement.

1 ABSTENTION (Mme FIDON)

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 12 septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

4 SEPTEMBRE 2017

Date d'affichage

13 SEPTEMBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, Mme Maria-Laura FIDON, M. Alexandre ODRION, M. Ludovic LEVERT, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN.

Pouvoirs : Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Mme Audrey BAVARD, M. Frédéric BUISSON donne pouvoir à M. Olivier SIMONIN, Mme Charlette PERRIN donne pouvoir à Mme Maria-Laura FIDON, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir à Mme Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/113

***Création d'une zone à 30 km/h des rues suivantes : Rue Gambetta, Avenue Victor Hugo et Rue de l'Hospice**

En raison de la création d'un espace partagé piétons véhicules dans le haut de la rue Gambetta mais également en raison de l'étroitesse de certaines rues il convient de créer une zone 30 qui englobe les rues suivantes : Rue Gambetta, Avenue Victor Hugo et Rue de l'Hospice, comme l'indiquent les arrêtés n° 2278 / 2279 et 2281 en date du 12 septembre 2017.

Le Conseil Départemental a émis un avis favorable à ce sujet le 7 septembre 2017.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre des arrêtés municipaux pour créer une zone à 30 km/h dans les rues suivantes : Rue Gambetta, Avenue Victor Hugo et Rue de l'Hospice.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce changement.

Voté à la majorité : 18 POUR, 1 CONTRE (M. LEVERT)

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

NOMBRE DE
MEMBRES

Séance du 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 12 septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

4 SEPTEMBRE 2017

Date d'affichage

13 SEPTEMBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, Mme Maria-Laura FIDON, M. Alexandre ODRION, M. Ludovic LEVERT, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN.

Pouvoirs : Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Mme Audrey BAVARD, M. Frédéric BUISSON donne pouvoir à M. Olivier SIMONIN, Mme Charlette PERRIN donne pouvoir à Mme Maria-Laura FIDON, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir à Mme Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/114

***Interdiction des véhicules de plus de 3.5 tonnes sauf livraisons pour les rues suivantes :
Rue Gambetta, Avenue Victor Hugo, Rue de l'Hospice, Rue du Général Etienney et Rue
Decaen**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu d'interdire les véhicules de plus de 3.5 tonnes, sauf livraisons dans les rues Gambetta, Avenue Victor Hugo, rue de l'Hospice, rue du Général Etienney et rue Decaen en raison de l'étroitesse de la chaussée, des aménagements réalisés et afin de garantir la sécurité des piétons et des automobilistes comme l'indiquent les arrêtés n° 2282 / 2283 / 2284 / 2285 et 2286 en date du 12 septembre 2017.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre des arrêtés municipaux pour l'interdiction des véhicules de plus de 3.5 tonnes sauf livraisons dans les rues mentionnées ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce changement.

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 12 septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

4 SEPTEMBRE 2017

Date d'affichage

13 SEPTEMBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, Mme Maria-Laura FIDON, M. Alexandre ODRION, M. Ludovic LEVERT, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN.

Pouvoirs : Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Mme Audrey BAVARD, M. Frédéric BUISSON donne pouvoir à M. Olivier SIMONIN, Mme Charlette PERRIN donne pouvoir à Mme Maria-Laura FIDON, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir à Mme Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/115

***Mise en zone 30 de la rue de l'Hôtel de Ville (à partir de l'entrée de l'ancien champ de foire jusqu'au croisement de la Rue Gambetta et de la Rue Charles Bontemps)**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de créer une zone à 30 km/h dans la rue de l'Hôtel de Ville (à partir de l'entrée de l'ancien champ de foire jusqu'au croisement de la Rue Gambetta et de la Rue Charles Bontemps comme l'indique l'arrêté n° 2280 en date du 12 septembre 2017

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal pour créer une zone à 30 km/h depuis l'entrée de l'ancien champ de foire jusqu'au croisement de la Rue Gambetta et de la Rue Charles Bontemps.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce changement.

Voté à la majorité : 18 POUR, 1 CONTRE (M. LEVERT)

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

NOMBRE DE
MEMBRES

Séance du 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 12 septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

4 SEPTEMBRE 2017

Date d'affichage

13 SEPTEMBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, Mme Maria-Laura FIDON, M. Alexandre ODRION, M. Ludovic LEVERT, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN.

Pouvoirs : Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Mme Audrey BAVARD, M. Frédéric BUISSON donne pouvoir à M. Olivier SIMONIN, Mme Charlette PERRIN donne pouvoir à Mme Maria-Laura FIDON, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir à Mme Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/116

***Convention avec l'Association 30 millions d'amis pour la stérilisation et l'identification des chats errants**

Après plusieurs plaintes d'administrés concernant le nombre importants de chats errants au sein de la commune, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer une convention avec l'Association 30 Millions d'Amis pour la mise en place d'une campagne de stérilisation et d'identification de ces chats.

Après délibération, le conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association 30 Millions d'Amis définissant les différentes modalités de celle-ci.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à payer les factures correspondantes, si besoin.

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 12 septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

4 SEPTEMBRE 2017

Date d'affichage

13 SEPTEMBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, Mme Maria-Laura FIDON, M. Alexandre ODRION, M. Ludovic LEVERT, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN.

Pouvoirs : Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Mme Audrey BAVARD, M. Frédéric BUISSON donne pouvoir à M. Olivier SIMONIN, Mme Charlette PERRIN donne pouvoir à Mme Maria-Laura FIDON, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir à Mme Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/117

***Convention avec la CCHVS pour la répartition du fioul gymnase / périscolaire / crèche**

La chaudière du gymnase de Jussey alimente le gymnase mais également les locaux du périscolaire et de la crèche. La crèche relevant de la compétence de la commune, il y a lieu de signer une convention avec la CCHVS pour la répartition et la facturation du fioul entre les différents locaux.

Après délibération, le conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la CCHVS pour la répartition du fioul.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler les factures correspondantes.

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 12 septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

4 SEPTEMBRE 2017

Date d'affichage

13 SEPTEMBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, Mme Maria-Laura FIDON, M. Alexandre ODRION, M. Ludovic LEVERT, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN.

Pouvoirs : Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Mme Audrey BAVARD, M. Frédéric BUISSON donne pouvoir à M. Olivier SIMONIN, Mme Charlette PERRIN donne pouvoir à Mme Maria-Laura FIDON, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir à Mme Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/118

***Convention avec la DSSP dans le cadre de la surveillance des légionnelles des différents locaux communaux**

La DSSP propose de signer une convention afin que cette dernière contrôle régulièrement la présence ou non de légionnelles dans les installations de production, stockage et distribution d'eau chaude sanitaire dans les bâtiments communaux.

Après délibération, le conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la DSSP dans le cadre de la surveillance des légionnelles.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler les factures correspondantes.

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 12 septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

4 SEPTEMBRE 2017

Date d'affichage

13 SEPTEMBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, Mme Maria-Laura FIDON, M. Alexandre ODRION, M. Ludovic LEVERT, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN.

Pouvoirs : Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Mme Audrey BAVARD, M. Frédéric BUISSON donne pouvoir à M. Olivier SIMONIN, Mme Charlette PERRIN donne pouvoir à Mme Maria-Laura FIDON, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir à Mme Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/119

***Convention local ADMR**

L'ADMR a sollicité Monsieur le Maire concernant une demande de mise à disposition de locaux communaux dans un projet d'accueil de jour itinérant à destination des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés et de leurs aidants.

Cette convention sera effective à compter du 13 septembre 2017.

Monsieur le Maire suggère de donner une suite favorable en proposant la mise à disposition d'une salle répondant aux conditions fixées par l'ADMR

Après délibération, le conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'ADMR.

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 12 septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

4 SEPTEMBRE 2017

Date d'affichage

13 SEPTEMBRE 2017

Présents : M^r Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, Mme Maria-Laura FIDON, M. Alexandre ODRION, M. Ludovic LEVERT, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN.

Pouvoirs : Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Mme Audrey BAVARD, M. Frédéric BUISSON donne pouvoir à M. Olivier SIMONIN, Mme Charlette PERRIN donne pouvoir à Mme Maria-Laura FIDON, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir à Mme Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/120

***Accord-cadre pour enlèvement, mise en fourrière et gardiennage de véhicules**

Plusieurs véhicules sont stationnés depuis un certain temps sur le domaine public communal et laissés à l'abandon. Il est nécessaire de prendre des mesures afin que ceux-ci soient enlevés par la fourrière. Monsieur le Maire vous propose de signer un accord-cadre avec l'entreprise G16 comportant un cahier des clauses particulières, un acte d'engagement ainsi que le bordereau des prix.

Après délibération, le conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'accord-cadre pour enlèvement, mise en fourrière et gardiennage de véhicules avec l'entreprise G16.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

NOMBRE DE
MEMBRES

Séance du 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 12 septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

4 SEPTEMBRE 2017

Date d'affichage

13 SEPTEMBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, Mme Maria-Laura FIDON, M. Alexandre ODRION, M. Ludovic LEVERT, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN.

Pouvoirs : Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Mme Audrey BAVARD, M. Frédéric BUISSON donne pouvoir à M. Olivier SIMONIN, Mme Charlette PERRIN donne pouvoir à Mme Maria-Laura FIDON, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir à Mme Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/121

***Délégation du conseil municipal au Maire**

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2014/58 en date du 28 mars 2014 concernant les différentes délégations que le conseil municipal délègue au Maire.

Comme le prévoit l'article L2122-22, Monsieur le Maire peut par délégation du conseil municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat :

4° De prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Après délibération, le conseil municipal :

- **DECIDE** de déléguer au Maire la compétence ci-dessus énumérée pour la durée du mandat

Voté à la majorité : 15 POUR, 4 CONTRE (M. BUISSON, Mme FIDON, Mme PERRIN, M. SIMONIN)

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 12 septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

4 SEPTEMBRE 2017

Date d'affichage

13 SEPTEMBRE 2017

Présents : M^r Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, Mme Maria-Laura FIDON, M. Alexandre ODRION, M. Ludovic LEVERT, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN.

Pouvoirs : Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Mme Audrey BAVARD, M. Frédéric BUISSON donne pouvoir à M. Olivier SIMONIN, Mme Charlette PERRIN donne pouvoir à Mme Maria-Laura FIDON, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir à Mme Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/122

***Exonération de TVA pour le local commercial (SARL La Fine Bouche Jusséenne)**

Suite à la délibération 2017/108 en date du 25 juillet 2017 mettant à disposition les locaux du 42 rue Gambetta afin d'y accueillir une activité de boucher-charcutier-traiteur et après renseignement auprès du service des impôts des entreprises, ceux-ci nous informent que les locations de locaux nus à usage professionnel sont exonérées de TVA.

Il y a donc lieu d'exonérer de TVA ce local commercial.

Après délibération, le conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à porter cette mention sur la convention.

Voté à la majorité : 18 POUR, 1 CONTRE (M. BUISSON)

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 12 septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

4 SEPTEMBRE 2017

Date d'affichage

13 SEPTEMBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, Mme Maria-Laura FIDON, M. Alexandre ODRION, M. Ludovic LEVERT, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN.

Pouvoirs : Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Mme Audrey BAVARD, M. Frédéric BUISSON donne pouvoir à M. Olivier SIMONIN, Mme Charlette PERRIN donne pouvoir à Mme Maria-Laura FIDON, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir à Mme Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/123

***Renouvellement convention d'enseignement et de formation professionnelles agricole**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de signer le renouvellement de la convention avec la Maison Familiale Rurale de Combeaufontaine afin d'accueillir un élève en stage support 4^{ème} / 3^{ème} pour l'année scolaire 2017/2018 au sein des services techniques de la collectivité.

Après délibération, le conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la Maison Familiale Rurale de Combeaufontaine.

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 12 septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

4 SEPTEMBRE 2017

Date d'affichage

13 SEPTEMBRE 2017

Présents : M^r Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, Mme Maria-Laura FIDON, M. Alexandre ODRION, M. Ludovic LEVERT, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN.

Pouvoirs : Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Mme Audrey BAVARD, M. Frédéric BUISSON donne pouvoir à M. Olivier SIMONIN, Mme Charlette PERRIN donne pouvoir à Mme Maria-Laura FIDON, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir à Mme Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/124

***Augmentation repas crèche**

Le règlement intérieur de la crèche prévoit une réévaluation annuelle du prix du repas d'un enfant à la crèche. Ce dernier n'ayant pas été réévalué depuis le 30 juin 2015, Monsieur le Maire propose de réévaluer ce prix et de le fixer à 4 euros à compter du 1^{er} octobre 2017.

Après délibération, le conseil municipal :

- **DECIDE** de fixer le tarif des repas de la crèche à 4.00 € à compter du 1^{er} octobre 2017.

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

et le 12 septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

4 SEPTEMBRE 2017

Date d'affichage

13 SEPTEMBRE 2017

Présents : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Luc QUIVOGNE, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, Mme Marjorie SALIN, Mme Audrey BAVARD, Mme Francine DE PAOLA, Mme Maria-Laura FIDON, M. Alexandre ODRION, M. Ludovic LEVERT, M. Christophe MASSARDI, M. Gérard PIMONT, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Agnès LALLEMAND, M. Olivier SIMONIN.

Pouvoirs : Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Mme Audrey BAVARD, M. Frédéric BUISSON donne pouvoir à M. Olivier SIMONIN, Mme Charlette PERRIN donne pouvoir à Mme Maria-Laura FIDON, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir à Mme Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2017/125

*** Véhicule électrique**

Il est nécessaire de changer le véhicule du policier rural qui a déjà 17 ans et 135000 km.

Le policier rural effectue essentiellement des petits trajets et fait de nombreux arrêts.

Tenant compte de cet argument, en y ajoutant un souci de déplacement plus écologique, Monsieur le Maire vous propose d'opter pour un véhicule électrique.

Deux propositions nous sont faites :

- L'achat d'un Partner électrique premium, qui après négociation nous est proposé à 23 359.17 € HT soit 28 285.76 € TTC. Un bonus écologique de 6 000 € est à déduire.
- Une location longue durée de 48 mois / 40 000 km pour un Partner électrique premium standard pour un loyer de 351.27 € HT / mois soit 421.52 € TTC / mois.

Le véhicule actuel du policier rural sera gardé comme véhicule d'appoint pour les équipes techniques.

Après délibération, le conseil municipal :

- **DECIDE** d'acheter le véhicule électrique pour un montant de 23 359.17 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à passer commande auprès de SIA PEUGEOT VESOUL.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Voté à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**